



Déclaration Préalable unitaire en ouverture du CSA des DDI du 1^{er} juin 2023

A l'occasion de la mise en place du premier Comité Social d'Administration de réseau des Directions Départementales Interministérielles, les organisations syndicales représentatives au CSA de réseau des DDI ne sauraient aborder les points inscrits à l'ordre du jour sans revenir en préalable sur le contexte social lié à la réforme des retraites.

La mise en place de cette instance s'inscrit en effet dans un contexte de contestation sociale historique lié à la réforme des retraites, suite à 13 journées de mobilisation interprofessionnelles ayant mobilisé des millions de jeunes, salariés et retraités. Malgré cela l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du conseil constitutionnel... La décision du Président de la République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi unanime de la population crée une défiance profonde. Nous dénonçons ces décisions autoritaires qui ajoutent à la crise sociale une crise démocratique. L'intersyndicale a toujours refusé de céder à ces provocations et s'est attachée à maintenir une mobilisation pacifique, festive et populaire malgré des incidents parfois graves que nous déplorons.

Nos organisations, toujours massivement soutenues par les travailleurs-euses, la jeunesse et une très large majorité de la population, réaffirment leur rejet de ce recul social. Elles appellent les agents des DDI à s'inscrire le 6 juin dans la journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire, deux jours avant un vote important à l'assemblée nationale si tant est que le gouvernement ne bloque pas l'examen du projet de loi de retrait, ce qui constituerait une énième provocation et aggraverait encore la défiance de la population envers les institutions.

Il s'agit là une question de justice sociale, cette réforme des retraites est injuste et brutale.

A l'inverse, pour nos organisations, l'enjeu du pouvoir d'achat est central. Elle porte notamment la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études et le dégel du point d'indice.

La défiance est profonde et le dialogue ne pourra être rétabli que si le gouvernement prouve sa volonté de prendre enfin en compte les propositions des organisations syndicales au travers d'actes significatifs.

A l'échelle du CSA de réseau des DDI, nous pourrions commencer à mesurer le respect de ce principe à l'occasion des débats de la présente instance.